

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 1 MARS 2007

Service instructeur

Direction de la Culture et du Patrimoine
Service du Patrimoine et de la Conservation
Et de l'Archéologie

N° 4e/08-07

Service consulté

**SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DU
MUSEE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE DE MULHOUSE**

Résumé : *Dans le cadre des interventions en faveur des musées techniques de l'agglomération de Mulhouse, il vous est proposé d'allouer une subvention d'investissement à l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse pour un montant total de 13 500 €.*

Lors de sa réunion du 31 janvier 2007, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné une nouvelle demande de participation financière en faveur de l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse (dans le cadre des investissements prévus hors Contrat de Plan) pour un nouveau projet d'investissement muséographique.

En effet, le Conservateur du musée a pu obtenir, pour une durée minimale de 5 ans, le dépôt d'une collection privée exceptionnelle constituée de près de 400 mascottes animalières. Les mascottes sont des figurines qui décoraient anciennement les bouchons de radiateur des voitures entre 1900 et 1958. Chaque automobiliste pouvait ainsi personnaliser son véhicule d'après le modèle de son choix. Cette collection, réunie par le Docteur Dutreix de Tours, constitue une part importante et originale de l'histoire automobile non exploitée dans les collections permanentes du musée.

Parallèlement aux travaux de restructuration du musée et en complément du nouveau parcours d'entrée du visiteur, il est envisagé de présenter au public cette collection.

Le Studio Milou Architecture qui a pris en charge la maîtrise d'œuvre des travaux de restructuration et l'inauguration du musée, a proposé de créer, le long du mur bas qui clôt l'espace de la rampe descendante vers la grande salle dans le bâtiment H, une grande vitrine lame de 20 mètres de long et 2 mètres de haut où seront scénographiés ces objets, les textes et les iconographies correspondantes en reprenant le concept du « nuage d'objet » posé le long du mur.

L'ensemble serait présenté sous forme d'une quinzaine de thèmes animaliers : coqs, chats, chiens, loups, renards, éléphants, hiboux, chouettes, lions, jaguars.... Le thème du chien regroupe à lui seul plus de 60 objets, tout comme le monde des oiseaux (de l'hirondelle aux aigles). Il est suivi, en nombre d'objets, par le cheval, le singe, l'éléphant puis le lion (18 objets). Une dizaine de modèles uniques, parfois de prototypes, bénéficieront d'une muséographie particulière par l'architecte Jean-François MILOU.

La vocation de ce nouvel espace d'exposition ne sera pas de présenter en permanence cette collection. A terme, d'autres pièces (comme des lanternes de voitures, des avertisseurs sonores, des instruments de bord...) actuellement entreposées dans les réserves du musée pourront également enrichir cette vitrine murale.

Le coût de cet aménagement s'élève à 54 000 € HT.

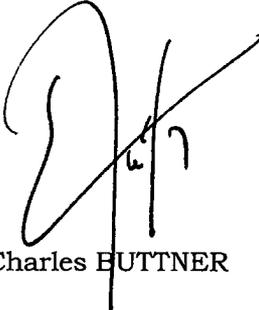
Lors de la séance budgétaire des 14 et 15 décembre 2006 (Rapport n° CG2007/I-7è/05), l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour programmer en 2007 les dossiers éligibles au titre des « Musées » (Programme D014) à hauteur de l'autorisation de programme (AP) votée de 500 000 €.

La Commission de la Culture et du Patrimoine a émis un avis favorable à cette demande de subvention et a proposé de financer cette opération pour un montant total de 13 500 €.

Aussi et conformément aux conclusions adoptées par la Commission de la Culture et du Patrimoine, je vous propose :

- d'accorder une subvention d'investissement d'un montant total de 13 500 € en faveur de l'Association pour la Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse pour la réalisation d'un nouvel aménagement muséographique,
- d'autoriser le versement de cette subvention sur présentation d'états récapitulatifs des dépenses certifiés conformes par le maître d'ouvrage et visés par le trésorier de l'Association bénéficiaire,
- de dire que ce montant sera prélevé sur les crédits inscrits au budget 2007 sur la ligne « Musées » (Programme D014 chapitre 204 fonction 312 nature 2042 enveloppe 92000).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

